

## **CONFERENCE REGIONALE 2012 ...** **... à Changé pour EVOLUER !**

En ce début d'année 2012, nos responsabilités syndicales sont immenses : la crise a pour effet d'aggraver les conditions de vie des salariés, de fragiliser les plus exposés. Il nous faut donc nous attaquer à son origine, mettre en perspective les mutations nécessaires de notre société pour mettre l'économie au service de l'humain et construire un avenir conjuguant modernité, bien-être dans la vie et au travail, justice sociale, solidarité intergénérationnelle.

C'est dans ce contexte que notre Conférence Régionale des 14 et 15 mars se profile, pendant laquelle nous aurons à débattre de notre activité CGT en région.

Ce second « 4 pages » devait pointer quelques unes de nos exigences en matière de politiques publiques, d'action publique et d'aménagement du territoire ; la densité de l'activité nous a contraints à traiter de ces questions dans le document d'orientation à venir.

Par contre, il aborde, comme prévu, à travers la Charte sur la démocratie sociale, **les enjeux et conceptions du dialogue social territorial** qui vise à gagner de nouveaux lieux de concertation de proximité permettant la contractualisation et la production de mesures concrètes pour les salariés, les retraités, la population.

Ce « 4 pages » traite essentiellement de notre outil syndical régional : **il expose des propositions d'évolution du Comité Régional pour développer une activité CGT en région** permettant complémentarité, coordination, mutualisation de nos forces pour une cohérence revendicative au service du développement humain durable.

Il permet, comme le premier document, une appropriation succincte des enjeux et à vocation à continuer le débat qui s'est ouvert avec le premier document.

**Le troisième document se présentera sous forme de fiches présentant les différents enjeux territoriaux auxquels nous sommes confrontés et proposera des axes de travail à la Conférence Régionale.**

Les 130 délégués à la Conférence Régionale ont besoin de vos remarques, de vos attentes, de vos critiques, de vos propositions pour fixer les orientations du Comité Régional pour les trois ans à venir. **Utilisez sans modération la fiche « réactive » ci-jointe.**

Francine DESNOS  
Secrétaire du Comité Régional CGT des Pays de Loire

### **REGION PAYS DE LA LOIRE**

#### **QUELQUES CHIFFRES-CLEFS**

##### Démographie

- **3,538** millions d'habitants - plus de 35 100 habitants par an ;
- projection à échéance 2040 : **4,400** millions d'habitants ;
- **645 000** jeunes en Pays de la Loire ont entre 15 et 30 ans – soit 19 % de la population ligérienne ;
- projection à échéance 2040 : **746 500**.

##### Vieillesse de la population :

- en 2040, un habitant sur trois aura plus de 60 ans.

##### Emploi et salaire

- **1 490 000** emplois
- Salaire annuel moyen net : **17 982 euros** (moyenne France, 19 806 euros)
- 251 000 entreprises sur le territoire, 99 % d'entre elles sont des PME.

##### Nombre de chômeurs à fin décembre 2011 toutes catégories confondues :

- **234 558** (+3,8 % sur un an)
- + 14,9 % chez les plus de 50 ans
- 0,4 % chez les moins de 25 ans
- 80 % des recrutements se font en intérim ou CDD

##### Quelques repères

- 3<sup>ème</sup> région industrielle avec des grands groupes dans l'automobile, la navale, l'aéronautique, l'agroalimentaire, la chimie,
- 2<sup>ème</sup> région agricole,
- 4<sup>ème</sup> destination des séjours touristiques français,
- 5<sup>ème</sup> région pour la population et le PIB

## PASSER D'UNE ACTIVITE CGT REGIONALE A UNE ACTIVITE CGT EN REGION

Dans les années 70, la CGT a décidé de mettre en place des Comités Régionaux pour répondre aux besoins nouveaux d'activité syndicale en lien avec les structures politiques et socio-économiques qu'étaient les Conseils Régionaux et les Conseils Economiques et Sociaux Régionaux. L'activité principale du Comité Régional se résumait essentiellement à une démarche politique et institutionnelle.

La place et le contenu du travail dans la société, l'emploi, l'éducation, la formation, l'accès à la santé, les mobilités, les transports, le logement, les questions d'innovation, de recherche et de développement, les politiques industrielles et les politiques publiques, l'accès à l'énergie sont autant d'enjeux structurants du progrès social et du développement humain durable qui se discutent aujourd'hui sur les territoires.

Chacun peut percevoir ces enjeux différemment selon sa profession, la période de sa vie, son lieu de vie, la structure CGT à laquelle il appartient.

**Le Comité Régional a pour ambition de coordonner et d'impulser l'activité syndicale sur toutes ces questions avec la mise en œuvre de notre démarche de contestation, mobilisation, proposition, négociation.** Cette ambition pose la question de son évolution dans la conception de son activité et dans son fonctionnement. Les orientations des précédentes Conférences Régionales ont amorcé des évolutions qu'il nous faut aujourd'hui accélérer pour **passer d'une activité CGT régionale**, portée par quelques uns et encore trop méconnue en interne, **à une activité CGT en région** permettant complémentarité, coordination, appropriation des enjeux, mutualisation de nos forces et de nos expertises **pour une CGT cohérente, force de propositions et d'initiatives.**

La CGT est régulièrement sollicitée pour donner son avis, émettre ses propositions sur des dossiers lourds comme les Etats Généraux de l'Industrie, les schémas régionaux directeurs du Conseil Régional, la charte tripartite d'engagement sur la formation professionnelle, la charte sur la démocratie sociale, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles...

Il lui faut également assumer de nombreux mandats régionaux : protection sociale, formation professionnelle, artisanat, pôle emploi, santé au travail, suivi des aides publiques, toutes les dimensions du dialogue social en région.

**Ces responsabilités percutent les attentes des organisations de la CGT, les orientations du 49<sup>ème</sup> congrès et le fonctionnement et l'organisation actuels du Comité Régional.**

C'est pourquoi le Bureau du Comité Régional propose une organisation sous forme de collectifs de travail.

**Un collectif « politiques industrielles »** pour :

- réaliser un état des lieux de l'industrie en Pays de la Loire ;
- montrer en quoi l'industrie est un enjeu pour l'avenir de notre région en matière d'emplois, d'économie, d'attractivité du territoire ;
- décliner les propositions de la CGT en région en matière de politiques industrielles afin de consolider les filières existantes et travailler à l'émergence de nouvelles filières ;
- instaurer de nouveaux droits pour les salariés avec, par exemple, la création de comité inter entreprises entre donneurs d'ordre et sous-traitants ;
- s'inscrire dans la campagne confédérale sur politique industrielle.

**Un collectif « politiques publiques et services publics »** pour :

- établir un état des lieux des services publics sur la région ;
- analyser les conséquences des réformes - Révision Générale des Politiques Publiques, Agence Régionale de Santé, réforme territoriale, taxe professionnelle - sur les populations et les personnels ;
- engager un diagnostic de besoins de services publics ;
- faire vivre la campagne confédérale sur le service public autour des quatre thématiques :
  - service public et contrat social,
  - service public et développement économique,
  - service public et développement humain durable,
  - financement des politiques publiques et d'intérêt général.

**Un collectif « travail/emploi/formation »** pour conquérir le bien-être au travail, avancer sur nos revendications du nouveau statut du travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle en portant les questions d'emplois pérennes, de la formation professionnelle, des salaires, des qualifications, des questions d'égalité hommes/femmes, des conditions de travail, des place et rôle du travail.

**Un collectif « protection sociale »** pour reconquérir la protection sociale à partir des besoins des ligériens en matière de santé, de retraite, de politiques familiales, de santé au travail, du financement de la protection sociale.

## PASSER D'UNE ACTIVITE CGT REGIONALE A UNE ACTIVITE CGT EN REGION

**Un collectif « vie syndicale »** pour :

- répondre aux besoins de formation syndicale ;
- travailler la circulation de l'information et améliorer la communication du Comité Régional ;
- participer au renforcement de la CGT par un travail spécifique en direction des saisonniers, des salariés de l'artisanat, par un travail avec les USR sur la continuité syndicale ;
- contribuer à la campagne autour des élections dans les Très Petites Entreprises ;
- travailler à la politique financière du Comité Régional.

Les objectifs de ces collectifs de travail sont multiples ; ils seront à affiner et/ou à réorienter au regard de l'actualité, de nos priorités, de nos ambitions revendicatives.

**Tous participeront à :**

- mieux connaître les réalités sociales et économiques des Pays de la Loire ;
- mieux identifier les enjeux territoriaux, professionnels et sociaux ;
- mutualiser nos connaissances pour anticiper, travailler à des propositions, des projets revendicatifs, être réactifs ;
- accompagner nos syndicats, nos élus et mandatés sur l'appropriation des enjeux et des propositions ;
- contribuer à nourrir l'activité de la CGT dans les syndicats, les Unions Locales, les Unions Départementales ;
- alimenter la réflexion du Bureau Régional et de nos mandatés ;
- assurer une cohérence de la CGT partout où nous siégeons et où nous intervenons ;
- élargir le nombre de militants et mandatés régionaux investis sur l'activité régionale ;
- améliorer la qualité de vie syndicale ;
- renforcer la CGT ;
- participer au rapport de forces.

**Il est proposé que ces collectifs soient composés de militants issus des syndicats, des Directions des Unions Départementales et des Unions Locales, des professions et des mandatés régionaux et qu'ils soient pilotés et animés par des membres des Commissions Exécutives des Unions Départementales.**

**Il est proposé que le Bureau du Comité Régional soit composé :**

- du (ou de la) secrétaire régional (e) ;
- des secrétaires généraux des cinq Unions Départementales ;
- du (ou de la) responsable à la politique financière ;
- du (ou de la) responsable du groupe CGT au CESER ;
- des pilotes/animateurs des collectifs de travail.

Le Bureau Régional reste évidemment l'organe de décision du Comité Régional ; il se réunit une fois par mois.

**Le Secrétariat pour sa part serait constitué :**

- du (ou de la) secrétaire régional (e) ;
- du (ou de la) responsable à la politique financière ;
- du (ou de la) responsable du groupe CGT au CESER ;
- des pilotes/animateurs des collectifs de travail.

Il serait en charge d'assurer le quotidien de l'activité du Comité Régional et de mettre en œuvre les décisions du Bureau Régional.

Il se réunirait au minimum une fois par mois. Des réunions téléphoniques pourront être organisées pour tenir compte de la disponibilité de uns et des autres et de l'actualité.

Ces propositions seront mises en débat à la Conférence Régionale.

**Mais le constat du Bureau Régional est sans appel : pour remplir et assumer ses responsabilités de première organisation syndicale et répondre aux attentes des salariés, il y a obligation de travailler autrement pour gagner en efficacité partout où se discutent les intérêts des salariés.**

Le Bureau du Comité Régional propose donc d'expérimenter une organisation sous forme de collectifs. Il s'engage à faire une évaluation de cette organisation dans un an et d'en tirer les enseignements pour continuer d'améliorer notre fonctionnement.

**La démarche proposée s'inscrit pleinement dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 6 du 49<sup>ème</sup> congrès.**

## DEMOCRATIE SOCIALE REGIONALE : QUEL CONTENU ?

« **Démocratie sociale régionale, ça vous dit quoi ?** ». C'est sous la forme de cette question ouverte que cette problématique de démocratie sociale régionale a été posée par le Président du Conseil Régional.

Beaucoup de chemin a été parcouru - hésitations, incertitudes, interrogations - entre cette question et la signature le 9 février de la **Charte régionale en faveur de la démocratie sociale**.

Pour le Comité Régional CGT, il a d'abord fallu envisager ce que signifiait d'accepter de contribuer à répondre à la question. L'idée de démocratie renvoyant à une notion de pouvoir, nous avons accepté de nous engager dans l'exploration de la démarche avec la perspective de gagner de nouveaux droits, de porter notre revendication de Nouveau Statut du Travail Salarié, de confronter la CGT dans ses modes d'organisation et de fonctionnement aux exigences du dialogue social en territoire.

Lors d'une première phase de travail, il a fallu définir ce que pouvait signifier, si possible, le concept de « démocratie sociale régionale » par rapport au dialogue social territorial. Le Comité Régional CGT a fondé son approche sur trois principes :

- **La formalisation d'une démocratie sociale régionale doit représenter une plus-value pour l'activité syndicale et les salariés**, c'est-à-dire ouvrir un espace de co-construction, de co-élaboration sur des sujets qui ne sont pas nécessairement du seul choix de l'exécutif régional !
- Pour la CGT, le dialogue social ou la démocratie sociale doivent être clairement définis ; il s'agit d'en clarifier, les enjeux, les objectifs et les objets, de formaliser la nature de la sollicitation des organisations syndicales et le champ de leur intervention. **Nous avons donc insisté pour que la démarche aboutisse autant que possible selon les sujets à la création de normes.**
- La question des moyens est fondamentale pour que vive une démocratie sociale régionale afin de diagnostiquer les besoins, de faire appel à une expertise, d'évaluer ce qui est mis en œuvre, etc.

Ces trois points ne sont pas exclusifs de deux fondamentaux : notre indépendance syndicale et la non-instrumentalisation de notre participation au dialogue social territorial !

La seconde phase a consisté à savoir si la démarche était partagée par l'ensemble des organisations représentatives et à la formaliser.

La démarche prend ainsi la forme d'une **Charte régionale en faveur de la démocratie sociale** et d'un **agenda social régional**.

Sur le fond, les deux projets prennent en compte les deux premiers principes que nous avons mis en avant : dépasser le stade de l'information, de la consultation et de la concertation en aval, établir un cadre de co-construction à partir de sujets clairement définis et proposer un cadre méthodologique, avoir une ambition productrice de normes !

Néanmoins, parmi les principes et finalités de la charte, figurait l'idée que la mise en œuvre de la charte puisse « **impacter tant les politiques publiques régionales que l'action des partenaires sociaux en région** » !

Cela ne pouvait nous satisfaire !

Finalement, la Charte pointera comme objectif celui de « **formaliser un cadre de travail propice aux initiatives communes susceptibles d'impacter les politiques publiques régionales, mais aussi d'enrichir et de favoriser leur prise en compte dans l'action des partenaires sociaux en région** ».

Les échanges les plus rudes ont eu lieu entre la CGT et les représentants des employeurs : une première écriture pointait l'ambition normative de la démarche, ce qu'ils récusait.

Une seconde proposera : « **L'ambition de la démarche, partagée tant par le Conseil Régional que par les partenaires sociaux, se veut normative (...)** ».

Nous avons signifié que l'absence de production de mesures concrètes pour les salariés invalidait le principe même de démocratie sociale et remettait en cause notre signature !

Notre accord se fera autour de l'expression suivante : « **L'ambition et le caractère novateur de la démarche, partagés tant par la Région que par les organisations syndicales de salariés et d'employeurs, consistent à dépasser la seule forme de la concertation pour viser la contractualisation et la production de mesures concrètes engageant les différentes parties et présentant une réelle valeur ajoutée, en fonction des thématiques abordées, pour les jeunes, les personnes à la recherche d'un emploi, les salariés ou les employeurs** ».

Une fois la Charte régionale sur la démocratie sociale signée, il s'agira de la faire vivre et la balle sera dans notre camp ; il nous appartiendra de la saisir syndicalement : **c'est l'opportunité de faire vivre une ambition – une activité CGT en région – et une démarche qui conjugue enjeux territoriaux, enjeux professionnels et enjeux sociaux !**